

AVIS DE CONVOCATION ET DE DISPONIBILITÉ DES DOCUMENTS EN VUE DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES 2026



DATE, HEURE ET LIEU

DATE : Le mardi 12 mai 2026
HEURE : 11 h
LIEU : Assemblée virtuelle par webdiffusion audio :
<https://www.groupetva.ca/finances/resultats-publications>

PROCÉDURE DE NOTIFICATION ET D'ACCÈS

Comme le permettent les autorités canadiennes en valeurs mobilières, Groupe TVA inc. (la « **Société** ») a recours à la procédure de notification et d'accès pour transmettre sa circulaire de sollicitation de procurations de la direction 2026 (la « **circulaire** ») ainsi que ses états financiers annuels et le rapport de gestion connexe pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 (avec la circulaire, les « **documents relatifs à l'assemblée** »). Ainsi, au lieu de recevoir un exemplaire imprimé des documents relatifs à l'assemblée, vous recevez le présent avis, qui fournit des renseignements sur la façon d'accéder à ces documents en ligne. Vous trouverez également ci-dessous des renseignements sur la façon de demander des exemplaires imprimés des documents relatifs à l'assemblée si telle est votre préférence. Un formulaire de procuration ou un formulaire d'instructions de vote est joint au présent avis et contient des instructions sur la façon d'exercer les droits de vote rattachés à vos actions à l'assemblée annuelle des actionnaires 2026 de la Société.

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE

- Recevoir les états financiers consolidés de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025 et le rapport de l'auditeur externe s'y rapportant (pour plus de détails, voir la sous-rubrique « États financiers et rapport de l'auditeur externe » à la rubrique « Ordre du jour de l'assemblée » de la circulaire).
- Élire les administrateurs (pour plus de détails, voir la sous-rubrique « Élection des administrateurs » à la rubrique « Ordre du jour de l'assemblée » de la circulaire).
- Nommer l'auditeur externe (pour plus de détails, voir la sous-rubrique « Nomination de l'auditeur externe » à la rubrique « Ordre du jour de l'assemblée » de la circulaire).
- Traiter de toute autre question qui pourrait être dûment soumise à l'assemblée ou à toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement ou de report (pour plus de détails, voir la sous-rubrique « Autres questions » à la rubrique « Ordre du jour de l'assemblée » de la circulaire).

ACCÈS EN LIGNE AUX DOCUMENTS RELATIFS À L'ASSEMBLÉE

Les documents relatifs à l'assemblée et les autres documents pertinents sont accessibles sur :

Le site Web de la Société
www.groupetva.ca/finances/resultats-publications

SEDAR+
www.sedarplus.ca

COMMENT DEMANDER UN EXEMPLAIRE IMPRIMÉ DES DOCUMENTS RELATIFS À L'ASSEMBLÉE

La Société fournira un exemplaire imprimé des documents relatifs à l'assemblée à tout actionnaire qui en fait la demande, sans frais pendant un an à compter de la date à laquelle les documents relatifs à l'assemblée ont été déposés sur SEDAR+.

Afin de recevoir des exemplaires imprimés des documents relatifs à l'assemblée avant la date limite de soumission des instructions de vote (actuellement fixée à 17 h (HAE) le 8 mai 2026) et la date de l'assemblée, les actionnaires doivent tenir compte du délai de trois jours ouvrables pour le traitement des demandes et des délais habituels d'envoi par la poste. La Société estime qu'une demande d'exemplaires imprimés des documents relatifs à l'assemblée doit être reçue au plus tard le 28 avril 2026 afin de prévoir suffisamment de temps pour le traitement et l'envoi postal avant la date de l'assemblée.

Pour obtenir des renseignements sur la procédure de notification et d'accès ou pour demander un exemplaire imprimé des documents relatifs à l'assemblée, composez le numéro sans frais 1 888 433-6443 ou, si vous êtes à l'extérieur du Canada, le 416 682-3801.

VOTE

Il est à noter que vous ne pouvez pas voter en retournant le présent avis.

Les actionnaires détenteurs d'actions ordinaires de classe A (les « actionnaires classe A ») sont invités à lire la circulaire attentivement avant d'exercer les droits de vote rattachés à leurs actions.

Les actionnaires classe A, les actionnaires détenteurs d'actions classe B, participantes, sans droit de vote (les « **actionnaires classe B** ») et les autres parties intéressées pourront écouter l'assemblée à partir du lien qui sera disponible le jour de l'assemblée à la page Web suivante <https://www.groupe TVA.ca/finances/resultats-publications>. Les actionnaires classe A ne pourront pas voter pendant la webdiffusion audio. Les actionnaires classe A et les actionnaires classe B pourront poser leurs questions en les transmettant à l'avance par courriel à l'adresse questionsAGA@tva.ca au plus tard le vendredi 8 mai 2026 à 17 h (HAE), de même qu'à partir de la plateforme en ligne lors de l'assemblée.

La Société invite tous les actionnaires classe A à voter à l'avance par procuration, par télécopieur, par la poste ou par courriel, en suivant la procédure apparaissant au formulaire de procuration ou au formulaire d'instructions de vote. Pour être valides, vos instructions doivent être reçues par l'agent des transferts de la Société, Compagnie Trust TSX, avant 17 h (HAE), le vendredi 8 mai 2026.

PAR ORDRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

/s/ Marie-Pierre Simard

Marie-Pierre Simard

Vice-présidente principale et Secrétaire de l'entreprise

Montréal (Québec)

Le 16 mars 2026